



Consommation d'alcool pendant la grossesse et sensibilisation aux troubles du spectre de l'alcoolisation foétale : Résultats d'un sondage sur l'opinion publique

Préparé pour l'Agence de santé publique du Canada

ROP 072-16

Contrat n° 6D016-163732/001/CY

Produit par Kantar TNS

Date d'attribution du contrat : le 25 novembre 2016

Date du rapport : le 17 mars 2017

Ce rapport est aussi disponible en anglais:

communications@hc-sc.gc.ca

1. Résumé

1.1. But et objectifs

L'exposition prénatale à l'alcool est reconnue comme étant nocive pour un enfant à naître et peut avoir des répercussions sur la vie de l'enfant, y compris des lésions cérébrales, difficultés d'apprentissage, problèmes de comportement, problèmes de communication, anomalies congénitales telles que des malformations cardiaques, des problèmes auditifs ou problèmes de vision et un faible contrôle des émotions.

Les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF¹) est le terme utilisé pour décrire la gamme des méfaits qui surviennent par suite d'une exposition prénatale à l'alcool et elle constitue la principale cause connue de déficience développementale évitable au Canada. Aussi important que puisse être ce problème, une prévention efficace demeure un défi et une opportunité de taille au Canada. Bien que la prévalence exacte des TSAF soit inconnue, en se basant sur des études internationales, on estime qu'un Canadien sur 100, ou approximativement 360 000 Canadiens, est affecté par les TSAF. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) vient en tête des initiatives du gouvernement du Canada en réponse aux TSAF. Le but de l'initiative concernant les TSAF est de prévenir la consommation d'alcool pendant la grossesse et d'améliorer les résultats sur le plan de la santé et le plan social pour les personnes qui ont des TSAF.

Le but de ce sondage est de mettre à jour les recherches antérieures menées en 2006 (ainsi qu'en 2002 et 1999) afin que l'Agence de la santé publique du Canada puisse mieux comprendre les connaissances, attitudes et comportements des Canadiens en matière de consommation d'alcool pendant la grossesse et les TSAF, ainsi que les médias qui sont efficaces pour ce qui est de fournir de l'information. Les résultats de ce sondage permettront également de mieux cibler les activités futures de sensibilisation aux TSAF en mettant l'accent sur les populations et/ou les sites géographiques qui pourraient bénéficier d'informations supplémentaires ainsi que sur les formats préférés pour recevoir ces informations.

Les objectifs spécifiques de ce sondage sont les suivants :

- Comprendre les niveaux de connaissance, les attitudes et comportements à l'égard de la consommation d'alcool pendant la grossesse et des TSAF;
- Comprendre comment et auprès de quelles sources les Canadiens obtiennent de l'information au sujet de la consommation d'alcool pendant la grossesse;
- Comprendre l'information dont les Canadiens ont besoin lorsqu'il s'agit de comprendre les répercussions que peuvent avoir une consommation d'alcool pendant la grossesse;

¹ En 2016, au Canada, la terminologie pour les diagnostics de TSAF a changé lorsque les lignes directrices ont été révisées. La nouvelle terminologie se résume ainsi : les TSAF avec traits faciaux sentinelles et les TSAF sans traits faciaux sentinelles. De plus, la désignation « à risque de troubles neurologiques du développement et des TSAF associés à une exposition prénatale à l'alcool » est importante pour les cliniciens puisqu'elle leur permet d'identifier et de faire un suivi mais elle n'est pas considérée comme étant un terme diagnostique. Dans le but d'assurer une certaine cohérence avec des sondages antérieurs sur l'opinion publique, les définitions précédentes ont été utilisées dans ce sondage.

- Comprendre quels médias seraient efficaces pour joindre les Canadiens.

Pour atteindre ces objectifs, une recherche sur l'opinion publique a été menée auprès de la population canadienne (voir la méthodologie pour de plus amples détails au sujet des participant(e)s à l'étude). Le but d'une recherche sur l'opinion publique est d'obtenir un point de vue public non biaisé sur un certain sujet ou une série de sujets, dans le cas de ce sondage, sur les attitudes et connaissances à l'égard de la consommation d'alcool pendant la grossesse et des TSAF. Pour cette approche, un échantillonnage aléatoire est utilisé afin de s'assurer qu'il existe une probabilité égale pour tous les membres de la population d'être sélectionnés pour participer au sondage (dans ce cas-ci, une technique d'appels téléphoniques à composition aléatoire a été utilisée). Il est important de noter que bien qu'une recherche sur l'opinion publique constitue un outil utile pour mesurer la proportion d'une population ayant un point de vue précis sur un certain sujet, elle n'explique pas *pourquoi* les répondants ont ces croyances ou comment modifier leurs comportements.

1.2. Résumé des conclusions

Les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) est la principale cause connue de la déficience développementale évitable au Canada. Malgré ce fait, une prévention efficace demeure un défi et une opportunité de taille au Canada. L'initiative de l'Agence de la santé publique au Canada (ASPC) relativement aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) constitue une priorité pour le gouvernement fédéral. L'objectif dans l'ensemble est de prévenir la consommation d'alcool pendant la grossesse et d'améliorer les problèmes sociaux et de santé pour les personnes souffrant de TSAF. À ce titre, l'ASPC cherche à mieux comprendre les connaissances, attitudes et comportements des Canadiens en matière de consommation d'alcool pendant la grossesse et de TSAF, ainsi que les médias qui sont efficaces pour ce qui est de fournir de telles informations.

Sensibilisation aux TSAF

La sensibilisation aux TSAF et autres affections dans le spectre en général est plutôt élevée, presque tous les répondants ayant déjà entendu parler d'au moins une des affections. Individuellement, les anomalies congénitales liées à l'alcool et l'exposition prénatale à l'alcool sont les troubles connus les plus courants. Bien que moins nombreux, une majorité des répondants ont aussi entendu parler des effets de l'alcoolisation fœtale et de la déficience neurodéveloppementale ainsi que des troubles neurologiques du développement liés à l'alcool. Les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) sont les moins connus, une faible majorité seulement des répondants en ayant entendu parler.

Plusieurs données démographiques jouent un rôle dans les niveaux de sensibilisation des répondants aux TSAF et autres affections dans le spectre. Les groupes suivants sont plus susceptibles d'avoir entendu parler de la plupart, sinon de tous :

- Les femmes
- Les répondants plus âgés (30 ans et plus)
- Les répondants qui ont fait des études post-secondaires (diplôme collégial ou universitaire)
- Les répondants qui demeurent à l'extérieur de la province de Québec
- Les répondants qui se souviennent d'avoir vu ou entendu de la publicité au sujet de la consommation d'alcool pendant la grossesse

Les répondants connaissent les effets négatifs d'une consommation d'alcool pendant la grossesse; cependant, ils n'en ont pas une compréhension complète. Bien qu'il soit certainement encourageant de constater qu'une vaste majorité de répondants peuvent identifier plusieurs effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse, presque la moitié croient aussi que le spina bifida est causé par une consommation d'alcool pendant la grossesse, ce qui n'est pas le cas.

Attitudes et comportements à l'égard de l'alcool et de la grossesse

S'abstenir de consommer de l'alcool ou réduire sa consommation n'est pas très préoccupant pour ce qui est de contribuer à une grossesse en santé pour la plupart des répondants. Moins de la moitié des répondants ont indiqué (spontanément, c.-à-d. qu'on ne leur a pas fourni une liste distincte de réponses) que le fait de réduire ou cesser la consommation d'alcool est important si l'on veut augmenter la probabilité d'avoir un bébé en santé. Cela étant dit, le problème de consommation d'alcool est également préoccupant lorsqu'on le compare à d'autres substances toxiques comme le tabac et les drogues illégales.

Les répondants croient (lorsqu'on leur fournit une liste distincte de réponses) qu'éviter d'utiliser des substances toxiques telles que l'alcool et le tabac, bien manger et recevoir régulièrement des soins de santé sont des facteurs importants qui contribuent à augmenter la probabilité d'avoir un bébé en santé. Cependant, les répondants ne pensent pas que réduire ou cesser de consommer de l'alcool est plus important que bien manger, consulter leur médecin ou cesser de fumer. Il est, cependant, considéré comme plus important que d'éviter le stress, de prendre des vitamines prénatales et de réduire l'activité physique intense.

Dans ce sondage d'opinion publique, les répondants ont déclaré que la consommation d'alcool pendant la grossesse n'est pas sécuritaire. Toutefois, il existe encore un segment assez important (21 à 42 %) de la population qui considère que la consommation d'alcool est sécuritaire pendant la grossesse (allant d'un total d'une boisson alcoolisée pendant la grossesse à une boisson alcoolisée par semaine pendant la grossesse).

Bien que la plupart des répondants comprennent le danger potentiel que la consommation d'alcool peut avoir sur un bébé en développement, ils sont moins susceptibles de reconnaître qu'il faut être tout aussi prudent lorsqu'on essaie de concevoir, même si on comprend que l'alcool peut causer des problèmes avant même qu'une femme sache qu'elle est enceinte. Cela suggère une cassure - les répondants comprennent le risque associé à la consommation d'alcool lorsqu'on essaie de concevoir, mais leurs attitudes à l'égard des comportements qui pourraient s'attaquer au risque ne concordent pas (près de la moitié des répondants s'accordent à dire qu'il est acceptable de consommer 1 ou 2 boissons alcoolisées si on essaie de devenir enceinte).

Plusieurs facteurs démographiques jouent également un rôle dans les attitudes et les comportements des répondants relativement à l'alcool et à la grossesse. D'abord et avant tout, si on les compare aux femmes, les hommes ont, de façon constante, une moins bonne compréhension des impacts de l'alcool pendant la grossesse et pendant que les femmes essaient de concevoir. Les hommes croient plus que les femmes que consommer de l'alcool pendant la grossesse ou lorsqu'une femme essaie de concevoir est sécuritaire. Ils sont aussi beaucoup moins susceptibles de penser que réduire ou cesser la consommation d'alcool est important pour augmenter la probabilité d'avoir un bébé en santé.

D'autre part, les répondants qui sont sensibilisés aux TSAF ainsi que ceux qui se souviennent d'avoir vu ou entendu des publicités au sujet des effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse sont plus susceptibles d'afficher des comportements et des attitudes qui sont considérés comme étant sains. Ils sont plus susceptibles de penser qu'il est important de réduire ou de cesser la consommation d'alcool pendant la grossesse, ils sont moins susceptibles de penser qu'il est sécuritaire de consommer de l'alcool pendant la grossesse, et ils sont plus susceptibles de comprendre les dangers potentiels de l'alcool pendant la grossesse.

Influences sociales

Selon les résultats de ce sondage, de façon générale, les femmes canadiennes ne sont pas influencées par la consommation d'alcool de leur conjoint pendant leur grossesse. Il s'agit d'une conclusion encourageante puisque les hommes ont tendance à avoir une moins bonne compréhension et une plus grande sécurité perçue de la consommation d'alcool pendant la grossesse. De façon générale, les femmes enceintes ne sont pas influencées non plus lors d'événements sociaux où l'on sert des

boissons alcoolisées. Une faible proportion de femmes seraient, de fait, moins susceptibles de consommer de l'alcool lors de ces événements, ce qui laisse à penser que la pression sociale peut avoir une influence positive sur l'abstinence.

Les hommes appuient généralement leur conjointe et semblent comprendre qu'il est important que les femmes ne consomment pas d'alcool pendant la grossesse; cependant, ils sont moins disposés à s'abstenir de consommer de l'alcool si leur conjointe est enceinte. Cela peut expliquer en partie pourquoi les femmes sentent qu'elles ont l'appui de leur conjoint même s'il ne s'abstient pas de consommer et qu'elles comprennent que leur consommation d'alcool a peu d'influence sur celle de leur conjoint.

La plupart des répondants ont entendu d'autres personnes parler de ne pas consommer d'alcool pendant une grossesse, alors que beaucoup moins en ont parlé à leurs amis ou à leur famille, et encore moins ont eu cette conversation avec un médecin ou un autre professionnel de la santé. Bien que la plupart des répondants aient entendu d'autres personnes parler de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse, il semble y avoir une certaine hésitation à avoir eux-mêmes ces conversations.

Meilleure façon de joindre les répondants

Bon nombre de répondants se souviennent d'avoir vu ou entendu de l'information au sujet des effets de l'alcool pendant la grossesse; cependant, il n'y a pas une meilleure source pour ce type d'information. Les médecins ou les professionnels de la santé, l'école et les publicités à la télé sont les sources les plus courantes. Cette dispersion des sources d'information indique qu'une seule voie de communication pour informer les Canadiens ne serait peut-être pas efficace mais qu'une approche multivoies serait nécessaire si l'on veut avoir une plus grande portée.

Les répondants ont indiqué une préférence pour être informés au sujet des effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse par le biais d'un certain nombre de formats. Environ la moitié des répondants préféreraient être informés à ce sujet à partir d'un site Web, de médias sociaux, de dépliants ou de brochures. Encore une fois, le manque de consensus quant au format préféré suggère qu'il serait peut-être préférable d'utiliser une approche multiformats pour communiquer avec les Canadiens à ce sujet.

1.3. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs de cette recherche, une recherche sur l'opinion publique a été menée auprès de la population canadienne. Le but d'une recherche sur l'opinion publique est d'obtenir un point de vue public non biaisé sur un certain sujet ou une série de sujets, dans le cas de ce sondage, sur les attitudes et connaissances à l'égard de la consommation d'alcool pendant la grossesse et des TSAF. Pour cette approche, un échantillonnage aléatoire est utilisé afin de s'assurer qu'il existe une probabilité égale pour tous les membres de la population d'être sélectionnés pour participer au sondage (dans ce cas-ci, une technique d'appels téléphoniques à composition aléatoire a été utilisée). Il est important de noter que bien qu'une recherche sur l'opinion publique constitue un outil utile pour mesurer la proportion d'une population ayant un point de vue précis sur un certain sujet, elle n'explique pas *pourquoi* les répondants ont ces croyances ou comment modifier leurs comportements.

Un sondage téléphonique a été mené auprès de 1 253 Canadiens, âgés de 18 à 46 ans. Un suréchantillon de femmes a été mené et, comme tel, 453 entrevues ont été effectuées auprès d'hommes et 800 auprès de femmes. Les entrevues ont été effectuées à l'aide de sources d'échantillonnage aléatoires de numéros de téléphone et les ménages ont été immédiatement recrutés pour une personne de 18 à 46 ans. Une approche de composition aléatoire de numéros de téléphone a été utilisée afin de s'assurer que tous les numéros de téléphone soient également susceptibles d'être sélectionnés, minimisant ainsi l'effet de biais. Cette approche a permis d'établir une compréhension statistiquement valide (marge d'erreur de +/- 2.8%, 95 % de confiance) des connaissances, attitudes et comportements à l'égard de la consommation d'alcool pendant la grossesse ainsi que des TSAF.

Avant de procéder aux sondages sur le terrain, deux prétests distincts ont été effectués. Le premier a été effectué le 26 janvier 2017. À partir de ce premier prétest, il a été déterminé que la durée du sondage était beaucoup plus longue que les 13 minutes ciblées. Après avoir révisé le questionnaire afin d'en réduire la longueur, un deuxième prétest a été effectué; ce prétest comprenait 10 entrevues complétées en anglais et 10 entrevues complétées en français, et il a été complété le 2 février 2017. Des révisions additionnelles ont été effectuées pour des raisons de clarté et de longueur. Le sondage a été mené sur le terrain du 7 au 27 février 2017. L'échantillon pour cette étude était un échantillon probabiliste et, comme tel, les résultats peuvent être extrapolés à la population canadienne avec une marge d'erreur de +/-2.8 per cent, 19 fois sur 20.

Une méthodologie détaillée se trouve au chapitre 4.

Veillez noter que l'analyse a été entreprise afin d'établir l'étendue de la relation parmi les variables telles que le sexe, l'âge, la région, le statut parental, le niveau de scolarité atteint, le revenu du ménage, la consommation d'alcool, la sensibilisation à au moins une des affections dans le spectre des TSAF (on y fait référence tout au long du rapport comme « sensibilisé aux TSAF »), et le rappel de publicités au sujet de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Seules les différences significatives au niveau de confiance de 95 % sont présentées dans ce rapport. Toutes les différences statistiquement significatives entre les sous-groupes sont indiquées par un astérisque (*) dans les tableaux du rapport.

Les chiffres présentés dans le rapport sont arrondis au nombre entier le plus près. En raison de cet arrondissement, il se peut que, dans certains cas, les évaluations regroupées aient un écart d'un point de pourcentage lorsqu'elles sont présentées individuellement, et il se peut que les chiffres ne totalisent pas 100 %.

1.4. Valeur du contrat

La valeur totale du contrat pour ce projet est de **84 353,35 \$**, y compris la TVH.

1.5. Énoncé de neutralité politique

Par la présente, je certifie qu'à titre de vice-président du bureau régional d'Ottawa et chef des pratiques du secteur public chez TNS Canada Ltd. que les produits finaux sont pleinement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada établies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

A handwritten signature in red ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line extending to the right.

David Ang
TNS Canada Ltd.
Vice-président, Bureau régional d'Ottawa et chef des pratiques dans le secteur public